

Sauveteur Secouriste du Travail – SST

Savoir réagir face à une situation d'accident en mettant en œuvre des gestes de secours permettant d'éviter l'aggravation de l'état de la victime dans l'attente des services de secours.

Participer à la mise en œuvre des actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail au sein de son entreprise tout en respectant l'organisation de celle-ci.

Cette formation répond à certaines exigences du code du travail et est également conforme au programme de l'INRS.

LA FORMATION

Prérequis

Formation ouverte à tous sans prérequis

Objectifs de la formation

- Prévenir une situation de danger
- Protéger, alerter et porter secours dans le cadre de son activité professionnelle
- Connaître la réglementation applicable
- Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail

Durée

14 heures

Public

Toute personne volontaire ou désignée dans l'entreprise pour donner les premiers secours sur le lieu de travail en attente de secours extérieurs

Tarif inter : 200 € Net de taxes

Tarif intra : sur devis

Organisation

Formation en groupe de 4 à 10 stagiaires

LE PROGRAMME

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident

- Situer le cadre juridique de son intervention (en entreprise, hors entreprise, en situation d'intervention)
- Réaliser une protection adaptée :
 - o Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
 - o Reconnaître les dangers persistants qui menacent la victime
 - o Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer
- Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie :
 - o Reconnaître les signes indiquant que la vie de la victime est menacée
 - o Associer aux signes décelés le résultat à atteindre
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise :
 - o Définir les éléments du message d'alerte
 - o Identifier qui alerter dans l'organisation des secours
 - o Choisir la personne la plus apte pour déclencher l'alerte
 - o Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée (face à un saignement abondant, à un étouffement, à une personne qui ne répond pas et qui ne respire pas, à une personne qui ne répond pas et qui respire, à une personne qui se plaint de malaise, de brûlures, d'une douleur empêchant d'effectuer certains mouvements, d'une plaie qui ne saigne pas abondamment)
 - o Déterminer l'action à effectuer en fonction de l'état de la victime
 - o Mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée
 - o Vérifier l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime

Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise :
 - o Connaître les notions de base en matière de prévention

- Situer le Sauveteur Secouriste du Travail en tant qu'acteur de la prévention
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention :
 - o Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
 - o Supprimer ou réduire ou contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s) :
 - o Identifier qui informer en fonction de l'organisation des secours
 - o Définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en œuvre

■ LES MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- **Modalités** : Formation 100% en présentiel réalisée au sein de la CCI du Pays d'Arles. Cette formation peut être réalisée en inter ou en intra-entreprise
- **Délais** :
 - Pour les formations planifiées, se reporter au planning prévisionnel de formation
 - Pour les formations à la demande, délai d'accès sous 10 jours après la première prise de contact
 - Mise en place de la formation dans un délai d'un mois maximum

■ ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'ensemble de nos locaux est adapté aux personnes en situation de handicap
- Un accompagnement spécifique est possible après étude avec notre référent handicap

■ LES MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISES

- La formation se déroule dans une salle équipée d'un vidéo projecteur, d'un tableau blanc et de matériels pédagogiques SST adaptés à la formation
- La formation est essentiellement pratique : Exposé interactif, démonstrations, études de cas, mises en situation
- Le site est équipé d'un PC de sécurité, d'une aire de feu, d'un système de sécurité incendie, de matériels incendie, d'appareils émetteurs-récepteurs, de téléphones, de système de vidéosurveillance, de registres de prise en compte, de matériel de secourisme (mannequins, défibrillateur, matériel divers)

■ LES MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

- Tout au long, un contrôle des connaissances est réalisé au travers de cas pratiques afin d'évaluer la progression de l'apprenant et ses éventuelles difficultés
- Epreuves de certification : mises en situation pratique et un entretien
- **Evaluation de la formation par les stagiaires** : Une fiche d'évaluation de la formation remise aux participants en fin de stage, leur permet d'évaluer à chaud la formation, l'atteinte des objectifs et l'approche pédagogique du formateur

■ SUITE DE PARCOURS POSSIBLE ET DEBOUCHES

Possibilité de compléter votre parcours avec les formations suivantes :

- Formateur SST
- Référent secourisme et prévention
- Recyclage obligatoire tous les 24 mois

■ LES CONTACTS

Responsable Pédagogique : Karine Ricart - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Responsable de la Formation : Charbel Addad - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Responsable Administrative : Karinne Bousquet - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Référent Handicap : Céline Bousquet - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08